1. SOMMAIRE

1. Sommaire.....1

2. Présentation.....2

3. Enseignements.....3

3.1 Cycle de conférences.....4

4. Calendrier.....5

5. Réglement d'examens.....6

6. Conseils de lecture.....12

7. Plans de cours.....13

8. Programmes de recherche collectifs.....26

9. Stage de terrain.....27

10. Enquête insertion sortants 2013..... 32

11. Contacts pratiques.....40

12. Services pratiques.....42

2. PRÉSENTATION

Responsable :
Vincent Dubois,
Professeur de Science Politique
vincent.dubois@misha.fr

Ce master à la fois recherche et professionnel forme aux métiers de l'analyse socio-politique. Il offre la meilleure préparation à la poursuite en thèse de doctorat, en science politique ou en sociologie. Il fournit également les compétences professionnelles mobilisables directement à l'issue de la formation en matière d'études, de conseil ou d'évaluation dans les domaines de l'action, de l'administration et de la communication publiques.

Le programme d'enseignement comprend un tronc commun (méthodes des sciences sociales, techniques quantitatives, présentation des métiers de l'observation socio-politique, stage d'enquête de terrain, stage de recherche bibliographique, anglais appliqué aux sciences sociales), trois modules de spécialisation (politiques européennes, action publique, communication publique), et des enseignements thématiques en libre choix (ex. Politiques culturelles, Politiques sportives, Enjeux environnementaux…). Le second semestre est allégé afin de permettre la réalisation des mémoires et d'un stage (optionnel).

Débouchés :
- doctorat en science politique, sociologie.
- fonctions d'études et d'évaluation dans les collectivités territoriales, cabinets de conseil, organismes publice et para-publics.

Équipe pédagogique:

- Les membres du laboratoire SAGE, Société, Acteurs et Gouvernement en Europe (laboratoire associé au master http://prisme.u-strasbg.fr/gspe.htm)

- Des professionnels des études, de l'évaluation et du conseil, appartenant :

- au Centre d'analyse stratégique (organisme rattaché au Premier ministre)
- à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- à l'Ecole nationale d'administration
- à des collectivités territoriales
- à des cabinets de conseil

- Des conférenciers extérieurs

Déroulement :
Les enseignements se concentrent surtout sur le premier semestre. Au second semestre, les étudiants suivent un séminaire de spécialisation et un atelier d'analyse quantitative. Ils peuvent soit se consacrer entièrement à leur mémoire (notamment dans la perspective d'une poursuite en thèse) soit associer leur mémoire à la réalisation d'un stage.

MASTER SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE 2014/2015

SEMESTRE 3

intervenant	matière	heures à effectuer	
Unité 1: Problèmes politiques et sociaux			**mutualisé PGC**
intervenants extérieurs	Cycle de conférences	36	
Unité 2: Méthodes			
Etienne OLLION	Théories sociologiques	18	
Elsa RAMBAUD	Méthodologie des sciences sociales	18	un des deux cours mutualisé M2 STS
Sébastien MICHON	Introduction aux méthodes quantitatives	18	
Unité 3: Initiation aux métiers de l'observation socio-politique			
Sébastien MICHON	Stage d'enquête de terrain	10	
intervenants extérieurs: Jérôme Minonzio; Serge Ebersold; Fabrice Larat; Dorothée Prud'homme; Laurence Ould Ferhat	Les métiers de l'observation socio-politique	15	
Unité 4: Recherche documentaire et langue			
Valentin BEHR	Recherche documentaire	10	
Caroline LEHNI	Anglais	20	
Unité 5: Cours de spécialisation			
	un cours fondamental à choisir parmi :		
Marine DE LASSALLE	Sociologie politique européenne	18	
Vincent DUBOIS	Action publique	18	mutualisé M2 STS
	deux cours optionnels à choisir parmi :		
Marine DE LASSALLE et Jeremy SINIGAGLIA	Politiques et sociologie de la culture	35	
Jay ROWELL (cours en anglais)	Sociologie politique des institutions européennes **	18	**mutualisé** avec UE1 PE/GER/SESI
Didier GEORGAKAKIS	Politique de l'administration	12	UE1 PE/GER/SESI
Christian BONAH/R. NORMAN	Sciences, controverses publiques et politiques **	18	**mutualisé** avec M2 Sciences et société
Hélène MICHEL/A. MARTIN/C.BONAH	Industries, marchés, consommation , lobbying **	23	**mutualisé** M2 Sciences et Soc+ PEAP + GER
D. DAKOWSKA	Coopération au développement et aide humanitaire (3h)+ Politiques européennes d'élargissement et de voisinage (12h)	15	UE2 PEAP/GER/SESI
Hélène MICHEL	Représentation des intérêts en Europe	15	UE3 PEAP/GER/SESI
V. LOZAC'H	Action publique locale	18	UE6 PEAP/GER/SESI
V. LOZAC'H	Mutations de l'Etat et de l'administration en Europe	18	UE9 PEAP/GER/SESI
M. HADJIISKY	Transformations politiques en Europe	18	UE9 PEAP/GER/SESI
M. DE LASSALLE	L'Europe et les citoyens européens (12h)		UE10 PEAP/GER/SESI
H. MICHEL	Participation politique des citoyens (6h)	18	UE10 PEAP/GER/SESI
Nikolaos SITAROPOULOS(cours en anglais)	Politique d'asile et contrôle des frontières	12	UE12 PEAP/GER/SESI
Krzysztof KOWALSKI	Culture et politiques symboliques européeennes	12	UE10 PEAP/GER/SESI
Jean-Alain HERAUD	Politique et institutions de la science et de la technique	12	rattaché M2 épistémologie et médiation scientifique
I. HAJEK (8h) et P. HAMMAN(8h)	Développement durable: Modèles et utopies urbaines (I. Hajek) + Développement durable urbain (P. Hamman)	12	M2 PSAUME (UE3)
A. COLLET ((9h) et T. RAMADIER(9h)	Projets et dynamiques urbaines: le logement: enjeux, acteurs et politiques publiques (A. Collet) + Percevoir et se représenter l'espace urbain (T. Ramadier)	12	M2 PSAUME (UE4)
M. WINTZ et G. CHRISTEN	Politiques et controverses environnementales	12	M2 PSAUME (UE5)
Marine DE LASSALLE	Sociologie politique européenne	18	**Si non choisi au titre de du cours fondamental UE5**
Vincent DUBOIS	Action publique	18	**Si non choisi au titre de du cours fondamental UE5**
Unité 6: Séminaire - un séminaire à choisir parmi :			
Marine DE LASSALLE et Hélène MICHEL	Sociologie politique européenne	18	
Jay ROWELL et V. DUBOIS	Action publique	18	

SEMESTRE 4

Unité 7 : Encadrement du travail d'enquête - poursuite du séminaire choisi au 1er semestre			
Jean-Pascal DALOZ	Sociologie politique européenne	18	
Jay ROWELL et V. DUBOIS	Action publique	18	
Valentin BEHR	Valorisation / Professionalisation	10	
S. MICHON (10h) et Victor LEPAUX (10h)	Atelier de traitement quantitatif des données	20	
Unité 8 : Mémoire et stage OU mémoire seul			

3.1 CYCLE DE CONFERENCES

Actualité des sciences sociales
Cycle de conférences

Le master 2 Science politique de l'IEP de Strasbourg (spécialités Sciences sociales du politique et Politique et gestion de la culture) invite des chercheurs à venir présenter leurs ouvrages récents. Accès libre dans la limite des places disponibles. Les salles seront indiquées ultérieurement. Renseignements : Fabienne Hervieux fabienne.hervieux@unistra.fr

Vendredi 26 septembre 2014 – IEP salle 320
L'islam au regard des sciences sociales, avec A. Hajjat et S. Jouanneau

13h-16h Abdellali HAJJAT, Institut des sciences sociales du politique, Paris Ouest
— Islamophobie, Paris, La Découverte, 2013.
16h-19h, Solenne JOUANNEAU, SAGE, Institut d'études politiques de Strasbourg.
— Les Imams en France : Une autorité religieuse sous contrôle, Marseille, Agone, 2013.

Vendredi 3 octobre 2014 –IEP amphi 216
Art contemporain, A. Quemin

10h-13h, Alain QUEMIN, Université Paris 8
— Les stars de l'art contemporain : Notoriété et consécration artistiques dans les arts visuels, Paris, CNRS, 2013.

Vendredi 7 novembre 2014 (lieu à confirmer)
Socio-histoire du MEDEF, avec M. Offerlé

9h30-12h30, Michel OFFERLE, ENS-CMH
— Les patrons des patrons : Histoire du Medef, Paris, Editions Odile Jacob, 2013.

Vendredi 14 novembre 2014 – IEP amphi 216
Le travail politique, avec S. Michon et D. Demazière

9h30-12h30, Sébastien Michon, SAGE, Strasbourg
— Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution, Promoculture, 2014.
13h30-16h30, Didier DEMAZIERE, CSO, PARIS
— Les mondes du travail politique : Les élus et leurs entourages, Rennes, PU Rennes, 2014.

Vendredi 12 décembre 2014 – IEP amphi 216
Le travail étudiant, avec V. Pinto

10h-13h, Vanessa PINTO, Université de Reims
— A l'école du salariat, Paris, PUF, 2014.

Lundi 12 janvier 2015 - IEP salle 320
La morale de l'Etat, D. Fassin

13h-16h, Didier FASSIN, Institute for Advanced Study, Princeton, et EHESS
— Juger, réprimer, accompagner essai sur la morale de l'Etat, Paris, Ed. du Seuil, 2013.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE PREVISIONNEL 2014-2015

MASTER 2 Sciences sociales du politique

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
LU	1		ME	1		SA	1	Toussaint	LU	1		JE	1	Jour de l'an	DI	1		DI	1		ME	1		VE	1	Travail	LU	1	
MA	2		JE	2	Semaine 3	DI	2		MA	2		VE	2		LU	2	semaine rattrapages/révisions	LU	2	début semestre 4	JE	2		SA	2		MA	2	
ME	3		VE	3		LU	3		ME	3	semaine 11	SA	3		MA	3		MA	3		VE	3	Vendredi saint	DI	3		ME	3	
JE	4		SA	4		MA	4		JE	4		DI	4		ME	4		ME	4		SA	4		LU	4		JE	4	
VE	5		DI	5		ME	5	Semaine 7	VE	5		LU	5		JE	5		JE	5		DI	5		MA	5		VE	5	
SA	6		LU	6		JE	6		SA	6		MA	6		VE	6	retour travaux semestre 3	VE	6		LU	6	Pâques	ME	6		SA	6	
DI	7		MA	7		VE	7		DI	7		ME	7	semaine 14	SA	7		SA	7		MA	7		JE	7		DI	7	
LU	8		ME	8	Semaine 4	SA	8		LU	8	semaine 12	JE	8		DI	8		DI	8		ME	8		VE	8	08-mai-45	LU	8	
MA	9		JE	9		DI	9		MA	9		VE	9		LU	9	Examens	LU	9		JE	9		SA	9		MA	9	
ME	10		VE	10		LU	10	semaine 8	ME	10		SA	10		MA	10		MA	10		VE	10		DI	10		ME	10	
JE	11		SA	11		MA	11	Armistice	JE	11		DI	11		ME	11		ME	11		SA	11		LU	11		JE	11	
VE	12		DI	12		ME	12		VE	12		LU	12		JE	12		JE	12		DI	12		MA	12		VE	12	fin soutenance mémoires AD
SA	13		LU	13		JE	13		SA	13		MA	13		VE	13		VE	13		LU	13		ME	13		SA	13	
DI	14		MA	14		VE	14		DI	14		ME	14	semaine 15	SA	14		SA	14	JPO	MA	14		JE	14	Ascension	DI	14	
LU	15	rentrée SSP	ME	15	Semaine 5	SA	15		LU	15		JE	15		DI	15		DI	15		ME	15		VE	15		LU	15	
MA	16		JE	16		DI	16		MA	16		VE	16		LU	16	Examens	LU	16		JE	16		SA	16		MA	16	
ME	17		VE	17		LU	17		ME	17	semaine 13	SA	17		MA	17		MA	17		VE	17		DI	17		ME	17	
JE	18	semaine 1	SA	18		MA	18		JE	18		DI	18		ME	18		ME	18		SA	18		LU	18		JE	18	
VE	19		DI	19		ME	19	Semaine 9	VE	19		LU	19		JE	19		JE	19		DI	19		MA	19		VE	19	
SA	20		LU	20		JE	20		SA	20		MA	20		VE	20		VE	20		LU	20		ME	20		SA	20	
DI	21		MA	21		VE	21		DI	21		ME	21	Semaine 16	SA	21		SA	21		MA	21		JE	21		DI	21	
LU	22		ME	22	Semaine 6	SA	22		LU	22		JE	22		DI	22		DI	22		ME	22		VE	22		LU	22	
MA	23		JE	23		DI	23		MA	23		VE	23		LU	23		LU	23		JE	23		SA	23		MA	23	
ME	24		VE	24		LU	24		ME	24		SA	24		MA	24		MA	24		VE	24		DI	24		ME	24	
JE	25	Semaine 2	SA	25		MA	25		JE	25	Noël	DI	25		ME	25		ME	25		SA	25		LU	25	Pentecôte	JE	25	
VE	26		DI	26		ME	26	semaine 10	VE	26	Saint Etienne	LU	26		JE	26		JE	26		DI	26		MA	26		VE	26	
SA	27		LU	27		JE	27		SA	27		MA	27		VE	27		VE	27		LU	27		ME	27		SA	27	
DI	28		MA	28		VE	28		DI	28		ME	28	Semaine 17	SA	28		SA	28		MA	28		JE	28		DI	28	
LU	29		ME	29		SA	29		LU	29		JE	29					DI	29		ME	29		VE	29		LU	29	
MA	30		JE	30		DI	30		MA	30		VE	30					LU	30		JE	30		SA	30	fin semestre 4	MA	30	
			VE	31					ME	31		SA	31	fin semestre 3				MA	31					DI	31				

vacances

examens

rattrapages éventuels et révisions

JPO Journée portes ouvertes IEP

1ER SEMESTRE

Début des cours : 15 septembre

Fin des cours : 31 janvier 2015

2eme SEMESTRE

Début des cours : 2 mars 2015

Fin des cours : 30 mai 2015

délai limite de soutenance des mémoires:
- 12 juin 2015 pour les candidats à un contrat doctoral.
- 12 septembre 2015 pour les non candidats

5. RÉGLEMENT D'EXAMENS

Université de Strasbourg
Master Sciences Politiques et Sociales
Mention Science Politique
Spécialité Sciences Sociales du Politique

Adopté à l'unanimité par la Conseil d'administration de l'IEP du 14 mars 2013

Composante de rattachement : Institut d'Etudes Politiques

Responsable de la Formation : Vincent Dubois

L'obtention du Master 2 Sciences Politiques et Sociales, Mention Science politique, Spécialité Sciences Sociales du Politique de l'Université de Strasbourg est subordonnée aux conditions suivantes :

REGLEMENT DES EXAMENS

Article 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1.1. Inscription
Afin d'être soumis aux évaluations et contrôles des connaissances, les étudiants doivent être inscrits administrativement et pédagogiquement (année N). Passé le 30 septembre de l'année N+1, les étudiants qui n'auraient pas validé certaines unités d'enseignement doivent reprendre une inscription administrative.

Article 1.2. Organisation des études
Les études sont organisées en deux semestres distincts, à l'issue desquels sont évaluées les aptitudes et les acquisitions de connaissances.

Article 1.3. Organisation des examens
Sont seuls autorisés à présenter les épreuves du Master 2 Sciences Politiques et Sociales, Mention Science politique, Spécialité Sciences Sociales du Politique, les étudiants qui ont été assidus aux enseignements.
Les dates des épreuves écrites et orales sont communiquées par voie d'affichage et ont valeur de convocation aux épreuves.
Les examens sont organisés en une session unique.

Article 1.5. Absence aux épreuves terminales et contrôles continus
Absences aux épreuves terminales
En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant et est éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, dans les circonstances suivantes :
-convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant la date des épreuves auprès du service de

scolarité. Un justificatif de présence aux épreuves sera également présenté dans la semaine suivant le concours en question.

- empêchement subi et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas sept jour après les épreuves concernées. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche sont des cas recevables dans cette circonstance. Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux profils spécifiques.

Absences aux épreuves de contrôle continu

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve. Lorsque l'évaluation ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiants est absent l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant et est éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs

Lorsque l'absence est justifiée :

- soit par une dispense accordée à un étudiant bénéficiant d'un statut particulier (salarié, sportif de haut niveau, …),
- soit pour des raisons jugées recevables par l'enseignant responsable du master. L'étudiant dépose sa demande et les justificatifs auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas sept jours après l'épreuve, une épreuve de remplacement ou une dispense ponctuelle peut être accordée selon le cas.

En cas de dispense ponctuelle, il n'est pas tenu compte de la note manquante et la note de l'élément pédagogique concerné résulte de la moyenne des autres notes obtenues ou des seules notes des examens terminaux.

Lorsque l'évaluation ne comporte que des contrôles continus, l'équipe pédagogique définit, dans les modalités annuelles de contrôles des connaissances, une épreuve de substitution pour les étudiants dispensés de tout contrôle continu. L'épreuve de substitution est modulable en fonction de la situation de l'étudiant.

Article 1.6. Validation des UE et des semestres/ coefficient

La notation se fait sur 20.

Les unités d'enseignement (UE) sont validées dès lors qu'un étudiant obtient la moyenne générale de 10/20 dans l'UE. Chaque UE validée permet d'obtenir le nombre d'ECTS correspondant.

Les UE validées sont capitalisables sans limitation de durée dans le temps.

Le semestre est validé si la moyenne des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Article 1.7. Coefficients et ECTS

S	Type	ECTS	Intitulé de l'UE et matières	Coefficient des UE dans le semestre
3	Obligatoire	3	**UE 3.1 Science politique et problèmes sociaux** • Cycle de conférences	1
3	Obligatoire	6	**UE 3.2 Méthodes** • Théories sociologiques • Méthodes de sciences sociales • Introduction aux méthodes quantitatives	3
3	Obligatoire	6	**UE 3.3 Initiation aux métiers de l'observation**	3

S	Type	ECTS	Intitulé de l'UE et matières	Coefficient des UE dans le semestre
			sociopolitique • Stage d'enquête de terrain • Les métiers de l'observation sociopolitique	
3	Obligatoire	3	**UE 3.4 Recherche documentaire et langue** • Recherche documentaire • Anglais (deux groupes de niveaux)	2
3	Obligatoire	6	**UE 3.5 cours de spécialisation** • Sociologie politique européenne (18HCM) **ou** • Action Publique (18HCM) Et deux cours (18HCM chacun) à choisir parmi une liste d'enseignements mutualisés.	3
3	Obligatoire	6	**UE 3.6 Séminaire** • Sociologie politique européenne **ou** • Action Publique	3
	Semestre 4			
4	Obligatoire	6	**UE 4.1 Encadrement du travail d'enquête et de valorisation** Séminaire Sociologie politique européenne ou Action publique (18HCM chacun) • Atelier de traitement quantitatif des données (20HTD) • Valorisation/professionnalisation (10HTD*)	3
3	Obligatoire	24	**UE 4.2 Mémoire et Stage** • Mémoire seul • Mémoire et stage	8

L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient la moyenne générale de 10/20 dans l'UE.

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Les notes des UE des semestres 3 et 4 du master se compensent entre elles.

Article 1.8. Calcul de la moyenne générale en master et au semestre

La moyenne du semestre résulte de la moyenne des notes des UE affectées de leurs coefficients respectifs indiqués ci-dessus.

La moyenne du master repose sur les seuls semestres 3 et 4. Elle résulte des notes des UE des deux semestres affectées de leurs coefficients respectifs.
L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale des deux semestres qui composent le master 2. Le jury de master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.

Article 1.9. Poursuite des études et redoublement

La poursuite des études en semestre 4 est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation du semestre 3. Les étudiants qui ne valident pas un semestre conservent le bénéfice des UE qu'ils ont validées.
Le redoublement n'est pas de droit. La demande de réinscription est examinée par la commission de sélection. Cette disposition ne s'applique pas aux étudiants qui bénéficient d'une inscription sur deux ans.

Article 2 – MODALITES D'EXAMENS

Article 2.1. Nature des épreuves

Pour obtenir le semestre 3, les étudiants doivent valider :

L'UE 1 Problèmes politiques et sociaux est validée par un dossier bibliographique remis à la rentrée de janvier (3 ECTS, coefficient 1).

L'UE 2 Méthodes (6 ECTS, coefficient 3) est validée par :
Un contrôle continu en Théories sociologiques
Un examen écrit (3 heures) pour Méthodes de sciences sociales et Introduction aux méthodes quantitatives.
La note de l'UE correspond à la moyenne des notes obtenues dans les trois matières, chacune d'entre elles étant affectée d'un coefficient 1.

L'UE 3 Initiation aux métiers de l'observation socio-politique (6 ECTS, coefficient 3) est validée par :
- Un dossier d'enquête pour le stage de terrain (coefficient 2)
- Un dossier de présentant un métier, une structure ou un cas pour le cours Métiers de l'observation socio- politique (coefficient 1)

L'UE 4 Recherche documentaire et langue (3 ECTS, coefficient 2) est validée par :
- Une bibliographie pour le cours de recherche documentaire (coefficient 1)
- Une note portant sur un exposé ou un travail écrit pour le cours d'Anglais (coefficient 1)

L'UE 5 Cours de spécialisation (6 ECTS, coefficient 3)
Les étudiants valident le cours de spécialisation « Sociologie politique européenne » sur la base d'un contrôle continu
Ou
le cours « d'action publique » sur la base un examen oral ou écrit un cours fondamental (coefficient 1) et deux cours optionnels choisis dans la liste qui leur est proposée (coefficient 1 chacun).

NB1 : les cours fondamentaux non choisis à ce titre peuvent être choisis comme cours optionnels.
NB2 : pour les cours fondamentaux, les examens oraux sont d'une durée de 20 minutes et les examens écrits d'une durée de 3 heures.
Pour les cours optionnels mutualisés, ce sont les règles des masters dans lesquels ils sont pris qui s'appliquent.
Les examens ont lieu à l'issue du premier semestre.

L'UE 6 Séminaire (6 ECTS, coefficient 3)
Les étudiants choisissent un séminaire correspondant à l'enseignement de l'UE 5 choisi comme cours fondamental. Le séminaire est validé par une note d'avancement du mémoire.

Pour obtenir le semestre 4, les étudiants doivent valider :

L'UE 7 Encadrement du travail d'enquête (6 ECTS, coefficient 3) est validé par :
- Une note sanctionnant la participation et les travaux réalisés au cours du séminaire (par exemple, exposés) (coefficient 1).
- Un compte rendu du travail remis à l'issue de l'atelier de traitement quantitatif des données (coefficient 1).
NB : au semestre 4, les étudiants suivent obligatoirement le séminaire choisi au semestre 3.

L'UE 8 Mémoire et Stage (24 ECTS, coefficient 8) peut être validée par : **Option 1.** Un mémoire de recherche
Ou
Option 2. Un mémoire de recherche (coefficient 5) et un stage (coefficient 3)
Le stage d'une durée minimum de deux mois est validé par la remise d'un rapport de stage et noté sur cette base.
Seul le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance devant un jury d'au moins deux enseignants- chercheurs titulaires dont au moins un habilité à diriger les recherches.

Article 2.2 Conservation de notes d'une année à l'autre
En cas de redoublement, les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

Article 3 – REGIMES SPECIFIQUES

Article 3.1 Régime salarié

Le régime salarié peut être accordé à partir de 10 heures de travail par semaine. L'étudiant devra en faire la demande expresse auprès du responsable pédagogique du Master et l'accompagner de toutes les pièces justificatives.

Article 3.2 Autres cas d'aménagement d'études

Conformément aux conditions définies par l'article 16 de l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au Grade de Master, des aménagements d'études sont également possibles pour:

- les sportifs et arbitres de haut niveau;
- les étudiants chargés de famille, et étudiantes enceintes;
- les étudiants engagés en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'Université ou étudiants élus des conseils de l'Université ou du Conseil d'administration de l'IEP ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'Université ou de la composante;
- les étudiants élus au CROUS ;
- les étudiants handicapés;
- les étudiants en situation de longue maladie ;
- les musiciens de haut niveau, inscrits au conservatoire.

L'étudiant dépose une demande auprès du responsable pédagogique du Master lors de son inscription, accompagnée des pièces justificatives nécessaires. Les étudiants en situation de l'un des profils cités ci-dessus peuvent, en accord avec le responsable pédagogique du diplôme, bénéficier d'une pédagogie adaptée : aménagement de leur emploi du temps, formation sur deux ans. L'étudiant peut également bénéficier d'un régime d'assiduité et d'évaluation particuliers plus spécifiquement en matière de contrôle continu.

6. CONSEILS DE LECTURE

En fonction de leur cursus antérieur, les étudiants qui ont besoin de compléter leur formation préalable en sciences sociales et en science politique sont invités à lire ceux des ouvrages suivants qui correspondent à leurs lacunes. La connaissance du contenu de ces ouvrages est nécessaire à la compréhension des cours dispensés dans le master et sera considérée comme acquise à l'arrivée dans cette formation.

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte.

Bourdieu P., Chamboredon J.C, Passeron, J.C., *Le métier de sociologue*, Mouton.

Cohen A. et al. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte.

Lagroye J. et al., *Sociologie politique*, Dalloz-Presses de Sciences po.

Quivy R. et Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.

Atelier de recherche documentaire

Valentin Behr

Séance 1 (2h)
Lectures critiques et déroulement de la recherche

Introduction : tour de table et présentation des recherches en cours.

/1/ L'édition en sciences sociales : apprendre à se repérer
/2/ Recherche bibliographique et objectivation documentaire

Séance 2 (2h)
La science politique comme discipline

/1/ Bref historique de la discipline
/2/ Identifier les sous-champs de recherche pertinents

Séance 3 (2h)
Réaliser une bibliographie thématique

/1/ Présentation des principaux outils de recherche (bases de données, catalogues)
/2/ Nomenclature de référencement bibliographique (comment organiser sa bibliographie)
/3/ Travaux pratiques

Séance 4 (2h)
Initiation à Zotero

/1/ Importer et éditer des références
/2/ Classer et indexer des références
/3/ Trouver et importer des styles

Séance 5 (2h)
De la lecture à l'écriture

/1/ Insérer des citations dans un texte automatiquement avec Zotero
/2/ Perfectionnement Zotero, travaux pratiques

Cours Sociologie de l'action publique

Vincent Dubois

Le cours consistera pour partie en une discussion des textes indiqués pour chaque séance, que les étudiants sont invités à lire pour la préparer (liens sur les titres des articles).

Séance 1. Introduction
- Genèse des politiques publiques
- Retour sur la formation d'un domaine de recherche
- Eléments de construction de l'objet

Bezès Ph., Pierru F., « Les déliaisons dangereuses » (version longue de l'article paru dans *Gouvernement et action publique*)

Dubois Vincent, « L'action publique », in *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La découverte, 2009

Séance 2. De la construction des problèmes publics à l'institutionnalisation des catégories d'intervention

Dubois Vincent, « De quelques formes politiques de classification », in *Action publique et processus d'institutionnalisation*, p. 15-29

Séance 3. L'espace de production des politiques publiques : l'apport de la sociologie des champs

Bourdieu P., Christin, R., « La construction du marché », Actes de la recherche en sciences sociales

Dubois V., « Les champs de l'action publique » (version longue reprise dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 201-202, 2014, et *Revue suisse de science politique*, 20(1), 2014).

Séance 4. Street-level bureaucracy et ruses de la mise en œuvre

Dubois Vincent, « Politiques au guichet, politiques du guichet », in *Politiques publiques* 2., Presses de Sciences-po, 2010, p. 265-286.

Séance 5. Transferts internationaux et européanisation de l'action publique

Dubois Vincent, « État social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales »

Séance 6. Des hautes sphères de l'Etat aux populations précaires : pour une sociologie « totale » de l'action publique

Dubois Vincent et al., *Les conditions sociales de rigueur juridique*

Séminaire sociologie de l'action publique

Vincent Dubois , Jay Rowell

Programme des séances

Séance 1. Vincent Dubois, Jay Rowell, mardi 30 septembre, 9h-12h
Présentation du séminaire.
Présentation par les étudiants de leurs projets de recherche.
Répartition des exposés.

Séance 2. Vincent Dubois, vendredi 10 octobre, 14h-17h
Recherche documentaire et rôle des représentations sociales

-Apports et dépassements des approches dites « cognitives »
À lire : F. Desage, J. Godart, « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », RFSP, 2005 ;
- La recherche documentaire : l'exemple des rapports officiels
À lire : Vincent Gayon, « Un atelier d'écriture internationale : l'OCDE au travail. Éléments de sociologie de la forme rapport », Sociologie du travail, 2009, 51, p. 324–342.

Séance 3. Jay Rowell, vendredi 24 octobre 14h-17h
Perspectives socio-historiques
À lire : François Buton, « L'Etat et ses catégories comme objets d'analyse socio-historique : les handicapés sensoriels au XIXe siècle ». In Laborier P., Trom, D. , Historicités de l'Action publique, Paris, PUF, 2003 ; Renaud Payre, Gilles Pollet, « Analyse des politiques publiques et «sciences historiques» »,RFSP, vol.55, n°1, 2005.

Séance 4. Jay Rowell, Mardi 4 novembre, 15h-18h
L'usage de l'entretien et l'analyse des milieux décisionnels.
Exposé. Usages et problèmes de l'entretien dans l'analyse des politiques publiques
À lire : P. Bongrand, P. Laborier, « Les usages de l'entretien dans l'analyse des politiques publiques », RFSP 2005 ; G. Pinson et V. Sala-Pala, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien ? », RFSP, 2007 ; S. Laurens, « Pourquoi et comment poser le questions qui fâchent ? Réflexion sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec les imposants » Genèses, n° 69, 2007, p. 112-127.

Séance 5. Vincent Dubois, mercredi 12 novembre, 13h-16h
Ethnographier l'action publique
À lire : Vincent Dubois, « Doing critical policy ethnography », disponible sur :
http://unistra.academia.edu/VincentDubois

Séance 6. Vincent Dubois et Jay Rowell, jeudi 18 décembre, 9h-12h
Point sur l'avancement des mémoires à partir d'une première version des notes d'avancement

Séance 7. Jay Rowell, mardi 13 janvier, 13h-16h
La comparaison
À lire : Patrick Hassenteufel, « Deux ou trois choses que je sais d'elle: Remarques a propos d'expériences de comparaisons européennes » in CURAPP, Les méthodes au concret, Paris, PUF 2000 ; N Mariot, J. Rowell, "Visits of Sovereignty and the articulation of the national and the local in France and Germany on the eve of World War I", Disponible: http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/20/25/PDF/visits_heads_of_state.pdf

Séance 8. Jay Rowell, mercredi 28 janvier, 9h-12h
Statistiques et instruments d'action publique
À lire : Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », in Lascoumes, Le Galès, Gouverner par les instruments, 2005, Paris, Presses de Sciences Po. ; Alain Désrosières, « La statistique, outil de gouvernement et outil de preuve », Disponible : http://www.meshs.fr/documents/pdf/seminaires/2009/desrosieres_1_09.pdf; Jay Rowell, « La domination en vertu du savoir ? La construction et les usages des statistiques du logement en RDA », n°57, RFSP, 2005.

Séance 9. Vincent Dubois et/ou Jay Rowell, jeudi 5 mars, 9h-12h
Discussion croisée des notes d'avancement des mémoires

Séance 10. Thème à définir en fonction des travaux des étudiants, date à préciser
Ex. : le droit dans les politiques publiques ; le nouveau management public…

Séance 11. Thème à définir en fonction des travaux des étudiants, date à préciser

Séance 12. Vincent Dubois et/ou Jay Rowell, date à préciser
Discussion des travaux. Quelques conseils sur la rédaction des mémoires.

Bibliographie de base

Borraz Olivier, Guiraudon Virginie (dir.), (2008), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Sciences Po.
Borraz Olivier, Guiraudon Virginie (dir.), (2010, sous presses), *Politiques publiques 2. Des politiques pour changer la société*, Presses de Sciences Po.
Bourdieu Pierre (1993), « Esprits d'État », Actes de la recherche en sciences sociales, 96-97.
Coll. (2010), *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de sciences po,.
Dubois Vincent (2007), Notices « Etat », p. 63-67 et « Institutions », p. 98-101, in *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, éditions Sils Maria/Vrin.
Dubois Vincent (2010), « Action publique », in *Nouveau manuel de science politique*, Découverte.
Hassenteufel Patrick (2008), *Sociologie politique : l'action publique*, A. Colin.
Jobert Bruno, Muller Pierre, (1987), L'Etat en action, Paris, PUF.
Lagroye Jacques (2002), « L'action publique », in *Sociologie politique*, Presses de sciences po – Dalloz, 4e édition, , p. 503-552.

Sociologie politique européenne

PREMIER SEMESTRE
Marine de Lassalle, Hélène Michel

Le séminaire « sociologie politique européenne » vise à accompagner les étudiants dans leur travail de recherche. A travers la présentation d'enquêtes de science sociales sur des objets dits européens, il s'agit de fournir des outils et des questionnements mobilisables par les étudiants pour construire leur objet de recherche, élaborer un protocole d'enquête et conduire une analyse de sociologie politique.
Au premier semestre, le séminaire est organisé en 9 séances de 2h assurées par Marine de Lassalle et Hélène Michel. Les séances ont lieu le mardi de 16h à 18h.

7 octobre (H. Michel & M. de Lassalle) : Introduction - L'Europe comme terrain de sociologie politique.

14 octobre (H. Michel) : Construire son objet de recherche contre le « prêt à penser » institutionnel : le cas des groupes d'intérêt européens

21 octobre (M. de Lassalle) : La genèse des institutions : instrument de rupture ou de légitimation ? : le cas de la Commission européenne.

4 novembre (M. de Lassalle) : Construire son objet de recherche contre le « prêt à penser » institutionnel : des « niveaux » de gouvernement aux champs politiques.

18 novembre (M. de Lassalle) : Les « rapports ordinaires à l'Europe » : le social imbriqué avec le politique.

25 novembre (H. Michel) : Les « professionnels de l'Europe » : le social derrière le national

2 décembre (M. de Lassalle) : Analyser des comportements politiques dits européens : les transformations de la domination (politique) ordinaire.

9 décembre (H. Michel) : Analyser des pratiques dites européennes : le passage à l'Europe de représentants patronaux français

16 décembre (H.Michel) : Logiques de l'action collective européenne : les usages de la justice européenne

SECOND SEMESTRE
Jean-Pascal Daloz

Au second semestre, le séminaire sera également organisé en 9 séances de 2h assurées par Jean-Pascal Daloz. Il poursuivra l'objectif visé par ce séminaire de préparer les étudiants à mener une étude **rigoureuse dans le domaine de la sociologie politique.** La thématique des élites politiques et de la relation de représentation constituera le fil conducteur retenu pour illustrer différents aspects.
Les dates des séances seront indiquées ultérieurement.

Paradigmes et écoles de pensée : savoir se positionner par rapport aux cadres d'analyse disponibles

Représentations de la relation de représentation : savoir interpréter les logiques de sens

La représentation politique des intérêts : savoir construire une problématique

Les dimensions théâtrales de la représentation politique : savoir faire preuve d'originalité

Les élites politiques entre éminence et proximité : savoir comparer à l'échelle européenne

Les élites politiques au-delà des modèles moniste et pluraliste : savoir penser inductivement

L'identification du pouvoir des élites politiques : savoir appliquer la bonne méthode en fonction des contextes

Entretiens, questionnaires, observation : savoir obtenir les informations recherchées

Questions diverses. Conseils pratiques de rédaction.

Anglais pour la recherche en sciences sociales

Caroline Lehni, MCF en langue et civilisation des pays anglophones

10 séances de deux heures, semestre 1

Evaluation : contrôle continu

Ce cours s'adresse spécifiquement aux étudiants du Master 2 Sciences Sociales du Politique et se donne pour objectif de les aider à améliorer leur connaissance et leur pratique de la langue anglaise en rapport avec leur formation à la recherche en sciences sociales. Des supports écrits en lien avec la recherche en sciences sociales seront privilégiés tout au long de ce cours : articles de recherche, comptes-rendus de lecture, extraits d'ouvrages... Concernant la compréhension orale, nous assisterons à une session de colloque tenu en anglais si l'actualité de la recherche à Strasbourg le permet. L'accent sera plus particulièrement mis sur l'expression orale : tous les étudiants présenteront leur projet de recherche, les exposés donnant lieu, à chaque séance, à une discussion avec l'ensemble du groupe. A travers un travail sur les quatre compétences fondamentales, il s'agira donc de donner aux étudiants les ressources lexicales et syntaxiques qui leur permettront, d'une part, de mieux comprendre les discours complexes, oraux ou écrits, auxquels ils seront confrontés dans leurs recherches ou dans leur activité professionnelle et, d'autre part, de produire des analyses précises et des argumentations convaincantes. Parallèlement à ce travail d'ordre linguistique et méthodologique, les étudiants acquerront aussi des connaissances sur le monde anglophone et plus particulièrement sur le conflit et la transition en Irlande du Nord, puisque plusieurs des documents utilisés en cours porteront sur ce sujet.
Les étudiants seront évalués à travers une prestation orale, généralement sous forme d'exposé devant le reste de la classe, leur participation en cours tout au long du semestre et un devoir sur table en fin de semestre. La nature exacte des exercices pourra varier en fonction du niveau des étudiants.

Bibliographie indicative

Dictionnaires généraux :
Collins Robert French Dictionary. London: Collins, 9th ed., 2010.
Collins Cobuild Advanced Dictionary. London: Collins Cobuild, 6th ed., 2008.
Longman Dictionary of Contemporary English. Harlow: Pearson Longman, 5th ed., 2009.
WELLS, John. Longman *Pronunciation Dictionary*. Harlow: Pearson Longman, 2008.

Livres de grammaire :
BERLAND-DELEPINE, Serge. *Grammaire méthodique de l'anglais moderne avec exercices.* Paris: Ophrys, 1998.
HEWINGS, Martin. *Advanced English Grammar in Use: A Self-Study Reference and Practise Book for Advanced Students of English.* Cambridge: Cambridge University Press, 2005.
MURPHY, Raymond. *English Grammar in Use: A Self-Study Reference and Practise Book for Intermediate Students of English.* Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

Dictionnaires spécialisés :
The Oxford Dictionary of Sociology. Oxford: Oxford University Press, 4th revised ed. 2009.
The Penguin Dictionary of Sociology. London: Longman, 5th ed., 2006.
STEVE, Bruce, YEARLY, Steven. *The Sage Dictionary of Social Research Methods.* London: Sage, 2006.
The Blackwell Dictionary of Political Science. Oxford: Blackwell, 1999.
McLEAN, Iain, McMILLAN, Alistair. *The Concise Oxford Dictionary of Politics.* Oxford: Oxford University Press, 3rd ed., 2009.

Ouvrages sur l'Irlande du Nord :
DIXON, Paul, O'KANE, *Eamonn. Northern Ireland Since 1969.* Harlow: Pearson Education, 2011.
McEVOY, Joanne. *The Politics of Northern Ireland.* Edinburgh: Edinburgh University Press, 2008.
McKITTRICK, David. *Making Sense of the Troubles.* Belfast: Blackstaff Press, 2000.
MULHOLLAND, Marc. *Northern Ireland: A Very Short Introduction* (2002). Oxford: Oxford University Press, 2003.
TONGE, Jonathan. *Northern Ireland: Conflict and Change* (1998). Harlow: Pearson, 2002.

Introduction aux méthodes quantitatives

Sébastien Michon, Chercheur CNRS, Laboratoire SAGE (CNRS UMR 7363)
sebastien.michon@misha.fr

18h

Introduction

Partie I : La production de données

I : La construction d'une enquête : les étapes d'une enquête (quantitative)

II : Les sources de données
- L'analyse secondaire des données
- La transformation de données brutes
- La prosopographie
- L'enquête par questionnaire

III : Travailler sur un échantillon
- Les méthodes probabilistes
- Les procédures d'échantillonnage empirique
- Les sondages d'opinion

Partie II : Analyses statistiques

IV : Analyses statistiques univariées et bivariées

V : L'analyse de données et les modélisations
- Les analyses factorielles
    - L'analyse des correspondances multiples
    - L'analyse en composantes principales
- La construction de typologie : la classification ascendante hiérarchique
- Les modélisations

VI : Introduction aux analyses de réseau, de séquences et textuelles
- L'analyse de réseaux
- L'analyse des séquences
- Les analyses textuelles

Théories sociologiques

Etienne Ollion
eollion@ens.fr

Ce cours propose un panorama de plusieurs grandes approches théoriques en sociologie. Plutôt qu'une approche historique ou par grands courants de pensée, on privilégie une entrée par quelques oppositions considérées comme structurantes. L'objectif n'est pas de ramener à la vie certains dualismes dépassés de longue date, mais de partir de ces oppositions pour donner à voir, sans les caricaturer, différentes manières d'analyser le monde social.

Chaque séance propose alors une étude approfondie de l'une de ces oppositions. Afin de favoriser une connaissance de première main, l'accent est mis sur la lecture de textes et leur discussion.

Assiduité, organisation et validation
Une présence assidue et une participation active sont requises pour ce cours. Au cours du semestre, chaque étudiant devra prendre en charge la présentation d'un des textes proposés, seul ou en groupe. La validation se fera sur la base de cette présentation, de la participation en classe au cours du semestre, et d'un travail écrit (issu de la présentation).

Les sessions sont organisées autour d'une présentation générale faite par l'enseignant, suivie d'une discussion autour du texte en question. Sa lecture détaillée est donc obligatoire, et ce pour chaque séance. Plutôt que de s'appuyer sur un exposé, la discussion autour du texte est introduite par une série de questions / réponses posées aux étudiants en charge de la séance.

PLAN DE COURS

29 septembre (10h-13h) Théorie, épistémologie et empirie en sciences sociales.
• Pas de lectures obligatoires.
Lectures complémentaires :
• G. Abend, « The Meaning of Theory » in *Sociological Theory*, 26(2), 2008, pp. 173-199.
• H. Joas, W. Knöbl, « What is social theory ? » in *Social Theory : Twenty Introductory Lectures*, Cambridge University Press, 2009.
• Passeron J.C., « Préface : défense des sciences historiques considérées comme sciences », in *Le raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, 2006 [1991], pp. 27-72.
• Machlup, F. «Are the Social Sciences Really Inferior? », in *Southern Economic Journal*, 27, 3, 1961, pp. 173 -184.

13 octobre (10h-13h) : Objectivisme et subjectivisme, une opposition structurante et ses remises en cause.
• C. Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », in *Enquête*, 1998 [1973], 6, pp. 73-105.

Lectures complémentaires :

• É. Durkheim, « Sociologie religieuse et théorie de la connaissance », in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 2003 [1913], pp. 1-28.
• É. Durkheim, section IV de la conclusion, in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 2003 [1913], pp. 627-638.
• M. Weber, « Les concepts fondamentaux de la sociologie » (et plus précisément « Notion de la sociologie et du 'sens' de l'activité sociale », in *Economie et Société* (t.1), Plon Pocket 1995 [1922], pp. 27-52.

23 octobre (16h-19h) : Le structuralisme et ses critiques (et leurs critiques)

• Donna Haraway, « Situated Knowledge », *Feminist Studies*, Vol. 14, No. 3. (Autumn, 1988), pp. 575-599.

Lectures complémentaires :

• C. Lévi-Strauss, « L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie », in *Anthropologie Structurale*, 1985 [1945], pp. 43-70.
• Harold Garfinkel, « What is Ethnomethodology? », in *Studies in Ethnomethodology*, Polity Press, 1991 [1967], pp. 35-58.
• P. Bourdieu, « Le mort saisit le vif », Actes de la recherche en sciences sociales, 1980, 32, p. 3-14.

3 novembre (14h-17h) : Pouvoirs ou résistances (faut-il vraiment choisir ?)

• Janice A. Radway, « Lectures à l'eau de rose. Femmes, patriarcat et littérature populaire », in Politix, 13(51), 2000 [1984].

Lectures complémentaires :

• *Guerre de mouvement et guerre de position. Textes des Cahiers de prison d'Antonio Gramsci*, choisis et commentés par R. Keucheyan, Paris, La Fabrique, 2012.
• P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2002,
• J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne* (trad. O. Ruchet). Paris, éditions Amsterdam, 2009 [1990].
• R. Hoggart, La culture du pauvre, Paris, Minuit, 1970 [1957].

17 novembre (14h-17h) : Sociologie des sciences et *Science Studies*

• « Pasteur et Pouchet. Hétérogénèse de l'histoire des sciences », in M. Serres, *Éléments d'histoire des sciences*, Bordas, 1989.

Lectures complémentaires :

• D. Pestre, *Introduction aux Science studies*. Paris, La découverte, 2006
• A. Saint-Martin, *La sociologie de R.K. Merton*, Paris, La découverte, 2013.

1 décembre (14h-17h) : Critique et pragmatique : retour sur un débat français contemporain

• Collectif, « Sociologie pragmatique, mode d'emploi », in *Politix*, 2013(3), p. 175-204.

Lectures complémentaires :

• L. Boltanski, « Ce dont les gens sont capables », in *L'amour et la justice comme compétences*, A-M. Métalié, 1991, pp 37-76.
• T. Benatouïl, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales, Histoire et sciences sociales*, 1999, p. 281-317.

COURS DE METHODES DES SCIENCES SOCIALES
(Plan indicatif susceptible de modifications)
Elsa Rambaud

Introduction générale.
Construction et déroulement de cet enseignement.
Sciences sociales et sciences de la nature.
Différences et points de passage entre les différentes disciplines des sciences sociales.

PARTIE I. REFLEXES EPISTEMOLOGIQUES ET EPISTEMOLOGIES AU TRAVAIL

SECTION I. LE RAISONNEMENT SOCIOLOGIQUE.

1. Les deux facettes de la sociologie: expliquer et comprendre le social par le social.
- Le refus des explications biologiques et psychologiques
- Compréhension *et* explication : deux facettes d'une même méthode
- Quelque chose *comme* une cause : la rétrodiction en sciences sociales
- La question de la « preuve » : mise en série et faisceaux d'indices

2. L'esprit de la sociologie : la conversion du regard et le statut de la normativité.
- Idéal moral et idéal scientifique : «jugement de valeurs » & « jugement de fait »
- Sens commun et sens (commun) savant

3. Les trois étapes illustrées de la démarche sociologique : « le fait social conquis, construit, constaté »
- A quoi tient la conquête ?
- Qu'est-ce que « construire » un objet ? Enjeu de définition et « mise en intrigue »
- « Constater » : comment ?

4. **«Il est fou celui-là ». Un exemple de construction d'enquête*: La Dénonciation (1984)***

SECTION 2. LES PLIS DU RAISONNEMENT SOCIOLOGIQUE : QUELQUES DIFFICULTES RECURRENTES

1. Des « Rosses » à la « Syrie qui décide de..»Comment traiter les entités collectives?
- Interroger la construction des groupes et le travail aux frontières
- Les pièges du langage et le glissement du substantif à la substance

2. « Les livres font-ils les révolutions » ? Que faire des idées ?
- Quelques embarras face aux pratiques idéelles et/ou discursives
- Penser la vie terrestre des idées

3. « Le pain & le cirque achetaient-ils la paix sociale » ? Que faire des « résultats » de l'action ?
- L'obstacle du finalisme dans ses différentes variantes
- Voir ce qui se passe *dans* l'action

4. « Faut-il être motivé pour tuer ? ». Que faire des « intentions » ?
- Le piège du « mentalisme » *:* se concentrer sur des pratiques, contrôler les inférences
- L'épineuse question des « intentions » : le vrai, le vraisemblable et l'indécidable

5. *Exercice pratique : Que faire d'une « hypothèse » ou d'une « intuition » de départ ?*
- Regards croisés sur la « banalité du mal » (S. Milgram, C.Browning et I. Delpla)

SECTION 3. PRODUITS & APPUIS DE L'ENQUETE : LA BOITE A OUTILS THEORIQUE DU SOCIOLOGUE.

1. Le travail de documentation : quelques conseils.
- Distinguer différents « registres » de lecture
- La question de la « masse critique » des lectures et de leur temporalité
- La sélection des textes : entre curiosité et principe d'économie

2. Les concepts comme précipités théoriques.
- Qu'est-ce qu'une théorie ?

Comment sont fabriqués les concepts et pour dire quoi ? L'exemple de l'*habitus*

3. Les sciences sociales sont –elles « cumulatives » ?

Une interrogation ancienne portée sur des clivages sociologiques contemporains
« Sociologie critique » & «sociologie de la critique » : une mise en perspective
Mobilité intellectuelle *: Exercice - débat sur l'addition des regards*

4. Simplifier *pour* saisir la complexité, classer *pour* penser : Les idéaux - types.

Ce qu'est un « idéal-type » : à partir de deux trilogies
Du « bon » usage des « typologies» : penser le type manquant, se rappeler l'épure.

5. Penser par analogie : la métaphore comme concept boiteux

Un type de raisonnement comparatif
Une analogie contrôlée : filer et « faire disjoncter » la métaphore

En guise de conclusion : De l'empirie à la théorie et vis versa : les tâtonnements d'une enquête. *Médecins Sans Frontières. Sociologie d'une institution critique*

PARTIE II. LES TECHNIQUES D'ENQUETES : METHODES, ENJEUX ET ASTUCES

Introduction : considérations générales et principaux enjeux.

Diversité et conjugaison des méthodes empiriques
Les temps de l'enquête : progressivité et allers retours
(Comment) laisser la place à la « surprise »
« L'improbable (?) calcul d'erreur » : faire preuve de réflexivité

SECTION 4. COTE COUR ET COTE JARDIN : LES ENTRETIENS

1. Qu'est-ce qu'un entretien ?

Différents « types » d'entretiens selon leurs formes et/ou leurs objectifs
De l'intérêt de penser l'entretien comme une interaction sociale

2. Les techniques de l'entretien

En amont de l'entretien : travaux préparatoires
Pendant l'entretien : faire et laisser dire, quelques « ficelles »
Après l'entretien : retranscrire, faire parler les matériaux, les compléter (ou pas)

SECTION 5 : OBSERVATIONS PARTICIPANTES OU NON ET (PLUS OU MOINS) ETHNOGRAPHIQUES.

1. Pourquoi observer ?

L'observation : la longue histoire d'une nouvelle méthode
Différents types d'observations : atouts et inconvénients

2. Comment observer ?

La difficile quête de « la 'juste' distance »
Les enjeux de l'observation et le carnet de notes
Exercice pratique. Penser par cas et apprendre à voir : à partir d'un débat télévisé entre humanitaires au moment du tsunami (2005)

SECTION 6 : TRACES ECRITES : ARCHIVES ET DOCUMENTS.

1. Pourquoi le « goût de l'archive » ?

Principaux types d'archives et différents usages
Qu'est - ce qu'une archive intéressante (ou qui le devient) ?

2. Quelques précautions d'usage

Les « matériaux poupées russes » : sources et objet d'analyse
(Comment savoir) qui parle et de quoi ? L'astuce de M. Bloch

3. D' « autres » archives ?

L'attrait de la *constitution* de « nouvelles » archives : bien pe(n)ser la démarche
Ouverture à l'imagination sociologique : brouillon, source de seconde main, fiction…

CONCLUSION : LA « FIN » DE L'ENQUETE.

Enjeux et jeux d'écriture : grands principes et petits « trucs »

Débats autour des questions de « déontologie » : droit de retour et restitution

8. PROGRAMMES DE RECHERCHE COLLECTIFS

Participation à des programmes de recherche collectifs

Le master Sciences sociales du politique est associé au laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), Unité mixte du CNRS et de l'Université de Strasbourg, auquel sont rattachés les doctorants. Les étudiants du master sont invités à consulter les axes de recherche du laboratoire, dans lesquels ils doivent inscrire de préférence leurs travaux de mémoire : http://sage.unistra.fr. Ils peuvent également identifier les thématiques des différentes membres du laboratoire pour la direction de leurs mémoires.

Les étudiants sont enfin invités à participer directement aux programmes de recherche en cours, par exemple :
- en réalisant leur mémoire en lien avec le programme, avec ou non convention de stage et rémunération ;
- en effectuant un stage à côté du mémoire, et en réalisant des travaux spécifiques au stage

Des informations sur les contrats de recherche en cours sont disponibles sur le site. Les étudiants sont en particulier invités à participer aux programmes suivants :

L'impact de la crise économique et financière sur l'évolution de la protection des droits fondamentaux en Europe

Travaux possibles :
(1) l'élaboration des budgets au niveaux interne et européen concernant le soutien aux OI et aux programmes DH en Europe, y compris la politique de contributions volontaires et ses effets/
(2) l'articulation des politiques d'austérité de l'UE avec la protection des droits fondamentaux: concertation des acteurs, contradictions.../
(3) l'évolution des standards européens des droits sociaux (droit au logement, droit aux minima sociaux...) en période de crise/
(4) les suites données par les Etats aux décisions du Comité européen des droits sociaux. Si possible, écriture et publication des résultats de l'étude, de préférence en ANGLAIS.

Conditions : Début de la recherche en septembre. Possibilité de prendre en compte frais de mission, et selon réglementation paiement du stage si dépasse délai requis. Frais de fonctionnement non pris en compte car stage dans les locaux de SAGE.

Contacts :
CLIQUENNOIS Gaëtan, cliquennois@unistra.fr

Contentieux des pesticides, produits chimiques, ondes électromagnétiques, perspective franco-allemande

Travaux possibles :
(1) la mobilisation des pouvoirs publics face aux nouveaux risques sanitaires en lien à ce nouveau contentieux, notamment prise en compte des études scientifiques, recherche d'une vérité scientifique, concertation avec les divers acteurs impliqués. Il s'agirait surtout d'un travail impliquant la lecture des textes élaborés/projets de lois/débats parlementaires, etc.. et interviews à Paris des personnes concernées, avec si possible écriture et publication des résultats.
(2) analyse de la représentation dans les médias de ces nouveaux risques et contentieux, et IMPACT de cette mobilisation/usage médiatique sur l'élaboration des normes.
En français ou anglais, (ou allemand pour la première étude sur les pouvoirs publics), si certains veulent aussi se pencher sur le cas allemand.

Conditions : Début de la recherche en septembre. Possibilité de prendre en compte frais de mission, et selon réglementation paiement du stage si dépasse délai requis. Frais de fonctionnement non pris en compte car stage dans les locaux de SAGE.

Contact : Elisabeth Lambert elisabeth.lambert@misha.fr

L'histoire des formations aux métiers de la culture

Analyse des archives (déjà rassemblées) des structures de formation, essentiellement années 1970-1990 ; entretiens avec les responsables de ces structures ; analyse documentaire et entretien au ministère de la Culture.

Conditions à discuter avec le comité d'histoire du ministère de la Culture : mise à disposition des archives ; possibilités de prise en charge des déplacements, gratification de stage ou rémunération

Contact : Vincent Dubois vincent.dubois@misha.fr

Violences et rapports de genre

Il s'agit d'une enquête principalement quantitative qui s'inscrit dans un vaste programme de recherche coordonné par l'INED (enquête nationale en population générale, plusieurs enquêtes universitaires, enquête internet auprès de population cibles).
Les étudiants intéressés sont invités à prendre contact pour participer aux différentes phases du volet quantitatif (travaux préparatoires ; lancement de la collecte ; suivi de collecte ; analyses) ou mener des travaux qualitatifs en parallèle.

Conditions : à discuter avec les étudiants et les financeurs

Les politiques de défense de la langue française : le cas de la loi Toubon

Travaux possibles :
(1) Socio-histoire des précédents (notamment loi Bas-Lauriol de 1975)
(2) Analyse des débats parlementaires et travaux de production de la loi
(3) Monographie d'associations de défense du français
(4) Etude de la mise en œuvre de la loi (recours légaux, action du ministère de la Culture et de la DGCCRF…)
(5) Etude des dispositifs incitatifs et de sensibilisation périphériques à la loi (ex. Semaine de la langue française)

Conditions à discuter avec la Délégation générale au français et aux langues de France : mise à disposition des archives ; possibilités de prise en charge des déplacements, gratification de stage ou rémunération

Contact : Vincent Dubois vincent.dubois@misha.fr

Contrôle des « assistés » et lutte contre la fraude sociale

Nombreuses possibilités parmi lesquelles :
(1) Le contrôle du RSA par les conseils généraux
(2) La médiatisation de la fraude sociale
(3) Analyse du discours sur la fraude et le contrôle dans la logique des affrontements politiques
(4) La spécialisation du contrôle à Pôle emploi 1. : le contrôle de la recherche d'emploi
(5) La spécialisation du contrôle à Pôle emploi 2. : la lutte contre la fraude et l'escroquerie
(6) Judiciarisation et pénalisation : traitement des plaintes, travail des tribunaux, rôle des avocats
(7) Résistances et oppositions au contrôle dans les collectifs de chômeurs et précaires

Conditions : Stage rémunéré ; prise en charge des frais

Contact : Vincent Dubois vincent.dubois@misha.fr

Le Parlement européen au travail

Sujets possibles :
- Les élus du Front national à l'assaut du Parlement européen
- Les eurodéputés d'Europe Centrale et Orientale
- Le devenir des eurodéputés
- Sociologie du travail politique : le travail des eurodéputés au concret
- Le Parlement européen et l'open data : acteurs et enjeux de la libération des données
- Les fonctionnaires du Parlement européen
- Les « staffs » des groupes politiques
- Etc.

Conditions : possibilité de mettre à disposition certaines données ; demande de financement en cours : si la demande est acceptée, possibilités de prendre en charge des "frais d'enquête" (billets de train, livres, etc., mais pas de gratification de stage).

Contact : Sébastien Michon sebastien.michon@misha.fr

Jeunes et mobilité professionnelle Frontalière en Sud Alsace

Il s'agit d'identifier (essentiellement par une enquête qualitative (entretiens individuels et focus groups) les freins culturels et sociaux à la mobilité frontalière.

Trois séminaires sont prévus (dates à confirmer) à la Misha de 10 à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30 :
Vendredi 26 septembre 2014. Thème principal : entretiens individuels et focus groupes, aspects méthodologiques.
Vendredi 16 janvier 2015. Thème principal : La spirale de la recherche analyse/terrain.
Vendredi 12 juin 2015. Thème principal : Analyse des résultats et processus de rédaction.

Les étudiants qui sont intéressés par cette thématique peuvent venir au premier séminaire pour prendre contact.

Conditions : Les étudiants peuvent être intégrés à la recherche, par exemple en participant à des entretiens ou focus groupes et en réalisant des transcriptions (ce dernier travail étant rémunéré sous forme de vacation ou indemnité de stage) et bien sûr en suivant les autres séminaires. Le terrain a lieu dans la région de Mulhouse. Des déplacements peuvent être pris en charge mais le budget de cette recherche est pour l'instant modeste... Les étudiants qui viennent du Haut Rhin, et qui connaissent bien le contexte, seraient un plus.

Contact : GOULET Vincent vgoulet@unistra.fr

Migration versus mobilité internationale

Sujets possibles :
- Pour qui et dans quelles conditions parle-t-on de mobilité plutôt que de migration à l'échelle mondiale, mais du point de vue européen ?
- Evolution des usages de la notion de « mobilité internationale » dans les directives européennes et dans la recherche scientifique en Europe

Travaux possibles :
- Constituer une base de données de textes de la commission européenne sur la « mobilité internationale » et engager les premières analyses juridiques ou sociologiques
- Constituer une base de données de texte scientifique français se référant à la notion de « mobilité internationale » pour engager les premières analyses de la notion dans le champ scientifique.
- Constituer une base de données de texte sur la notion de « mobilité » dans la Revue Européenne sur les Migrations Internationales pour engager les premières analyses sur la relation entre les termes « mobilité » et « migration » dans cette revue scientifique.
- Analyser les relations entre le champ politique et le champ scientifique sur l'évolution de l'usage des termes « mobilité internationale » et « migration internationale », à partir des données disponibles.

Conditions : Travaux effectués dans le cadre d'une recherche franco-québécoise (en cours de financement) sur les usages des termes « mobilité » et « migration », et leurs effets, d'une part sur les conditions sociales des émigrants européens vers Montréal, et d'autre part sur la reconstruction d'un « chez-soi » chez ces immigrés montréalais. Tant que le financement n'est pas obtenu, les conditions matérielles ne peuvent être précisément définies.

Contact : Thierry Ramadier thierry.ramadier@misha.fr

Altergrowth – Politiques urbaines alternatives dans les villes en déclin

Cette recherche financée par l'ANR porte sur la gestion du déclin dans les villes en décroissance économique et démographique. Mêlant politistes, sociologues, démographes et géographes, elle cherche à analyser les processus de décroissance urbaine, ainsi que les réponses politiques qui y sont apportées en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Les étudiants intéressés seront amenés à réaliser une enquête de sociologie de l'action publique sur la base de la réalisation d'entretiens et d'analyses de documents (rapports, programmes d'action, débats parlementaires, etc.).

Sujets possibles :
Genèse et développement de la politique de décroissance pour les villes allemandes (Il s'agira principalement de comprendre les conditions d'émergence du *Stadtumbau Ost* – programme d'action lancée en 2000 et visant à organiser des démolitions massives dans les villes en déclin d'Allemagne de l'Est – ainsi que ses modalités de mise en œuvre. La question de la poursuite de cette politique au travers d'autres programmes d'action plus récents pourra également être abordée).
La décroissance comme objectif du (N)PNRU ? (Ce mémoire portera sur le Plan National de Rénovation Urbain lancé en France en 2003, ainsi que les débats récents visant à la restructurer. L'objectif principal est d'étudier la manière dont cette politique de démolition/reconstruction des quartiers de grands ensembles à intégrer (ou non) l'objectif de décroissance urbaine. Il s'agira entre autres de s'intéresser aux acteurs et groupes d'acteurs qui ont été potentiellement porteurs de cet objectif, à la manière dont il a été formulé et défini, aux freins à son intégration dans la politique de rénovation urbaine).

Conditions : Financement des déplacements pour la réalisation d'entretiens

Contacts : Vincent Béal vbeal@unistra.fr
Nicolas Cauchi-Duval cauchiduval@unistra.fr

9. STAGE DE TERRAIN

Le stage de terrain a pour objectif de participer à la formation à la recherche et à l'enquête de terrain. L'enquête collective proposée offre aux étudiants une initiation à la recherche par la pratique d'une enquête " en grandeur réelle ", encadrée et concentrée sur une courte période.

Le thème du Parlement européen au travail a été choisi cette année pour des raisons pratiques (la faisabilité des enquêtes n'est pas la moindre des contraintes qu'elles rencontrent) et théoriques. Son analyse doit permettre de mobiliser et de déployer : une sociologie du travail politique, une sociologie des institutions, et une sociologie des professionnels de la politique (personnel politique, élus, collaborateurs politiques). Les pistes sont nombreuses et variées. Comment les eurodéputés exercent-ils leur rôle de représentant ? Que font concrètement les eurodéputés dans le cadre de l'exercice de leur mandat ? Qui sont leurs interlocuteurs réguliers au sein et en dehors de l'enceinte parlementaire ? Que font ceux qui travaillent avec eux (fonctionnaires du Parlement, collaborateurs des groupes politiques, journalistes accrédités, lobbyistes, etc.) ? L'activité au Parlement européen ou en lien avec celui-ci forme-t-elle un accélérateur de carrière ? Que deviennent les eurodéputés ? Que deviennent leurs collaborateurs ? etc.

À partir d'entretiens (complétés par des observations) effectués avec des élus, des anciens élus, des assistants parlementaires, des agents du Parlement ou des groupes politiques, des journalistes, ou des agents des groupes d'intérêt, on cherchera à étudier les pratiques et les trajectoires sociales, scolaires et politiques de ceux qui participent à la délibération au Parlement européen.

Le travail sera réalisé en trois phases : une première de préparation ; une deuxième de réalisation des entretiens ; une troisième qui débutera au cours de la semaine " de stage " fin novembre (construction de l'analyse). Les entretiens, leur retranscription complète et leur analyse seront effectués en binôme. En plus de faire l'expérience d'une enquête de terrain collective, les étudiants feront celle de l'écriture en commun, puisque chaque binôme devra rédiger, en fin de stage, un compte rendu d'enquête qui servira de base à l'évaluation (les deux membres du binôme recevront la même note).

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG

LE DEVENIR DES DIPLOMÉS **2013**

MASTER SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, MENTION SCIENCE POLITIQUE

SPECIALITE SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE

Les caractéristiques de la population ayant répondu à l'enquête :

Taux de réponse de **67 %**

Situation au 1er juin 2014 :

- Emploi :

► Un an après leur sortie de l'IEP, **87 %** des anciens étudiants sont en emploi. Cet emploi a été trouvé rapidement après la fin de leurs études puisque **72 %** ont cherché **moins d'un mois** avant d'obtenir leur poste actuel.

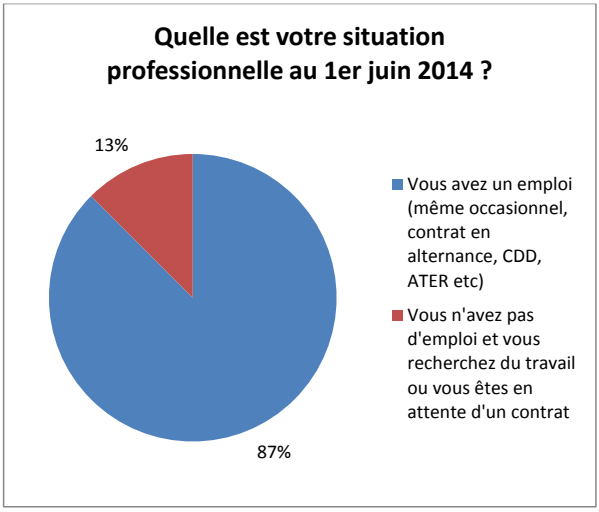
Quelle est votre situation professionnelle au 1er juin 2014 ?
13%
87%
Vous avez un emploi (même occasionnel, contrat en alternance, CDD, ATER etc)
Vous n'avez pas d'emploi et vous recherchez du travail ou vous êtes en attente d'un contrat

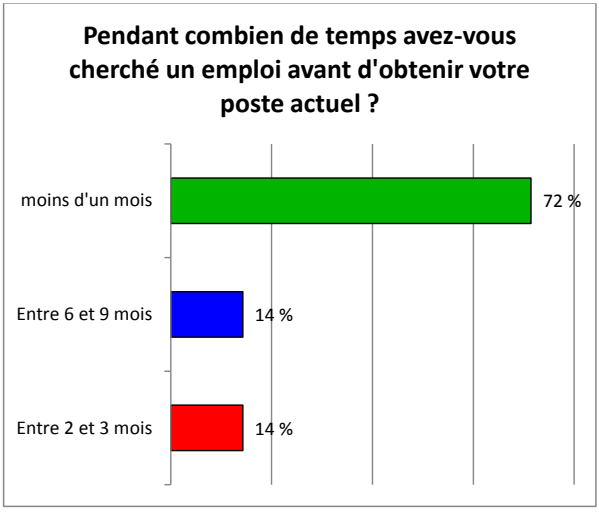
Pendant combien de temps avez-vous cherché un emploi avant d'obtenir votre poste actuel ?
moins d'un mois
72 %
Entre 6 et 9 mois
14 %
Entre 2 et 3 mois
14 %

L'appui du réseau relationnel reste essentiel pour trouver un emploi

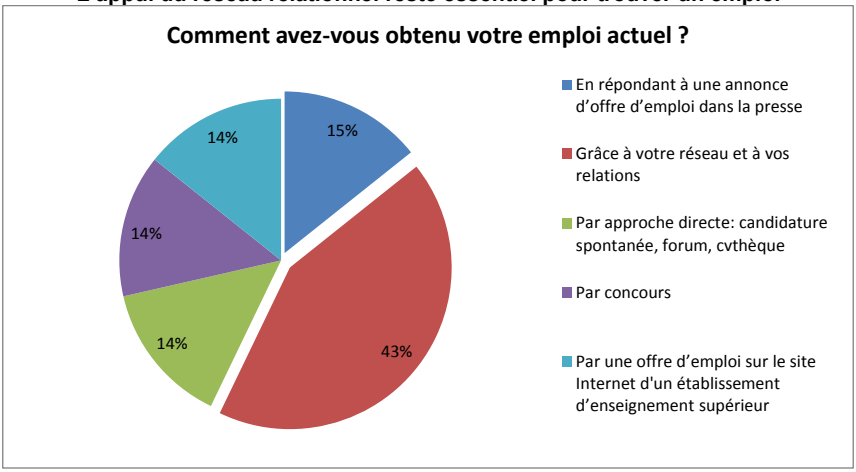
Comment avez-vous obtenu votre emploi actuel ?
15%
43%
14%
14%
14%
En répondant à une annonce d'offre d'emploi dans la presse
Grâce à votre réseau et à vos relations
Par approche directe: candidature spontanée, forum, cvthèque
Par concours
Par une offre d'emploi sur le site Internet d'un établissement d'enseignement supérieur

A noter :

Même si 43 **%** des jeunes diplômés en poste au 1er juin 2014 prévoient un changement dans leur vie professionnelle à court terme, ils sont majoritairement satisfaits de leur poste actuel.

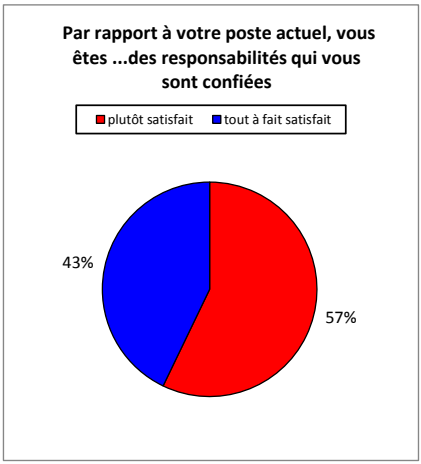
Par rapport à votre poste actuel, vous êtes ...des responsabilités qui vous sont confiées
plutôt satisfait
tout à fait satisfait
43%
57%

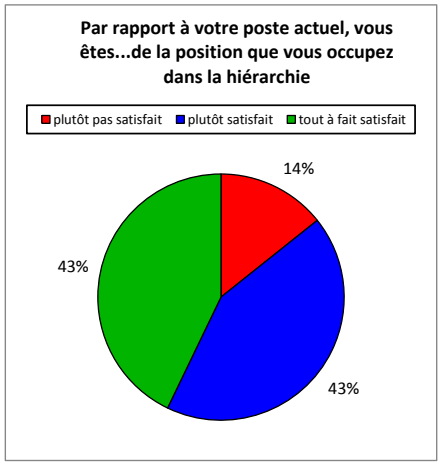
Par rapport à votre poste actuel, vous êtes...de la position que vous occupez dans la hiérarchie
plutôt pas satisfait
plutôt satisfait
tout à fait satisfait
14%
43%
43%

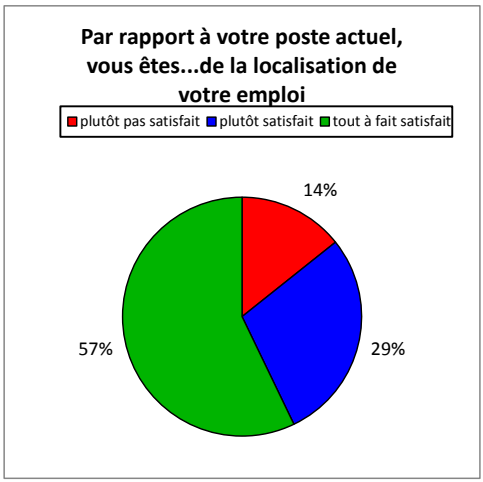
Par rapport à votre poste actuel, vous êtes...de la localisation de votre emploi
plutôt pas satisfait
plutôt satisfait
tout à fait satisfait
14%
29%
57%

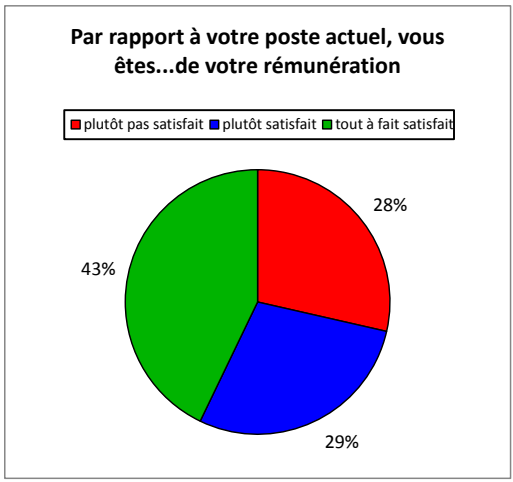
Par rapport à votre poste actuel, vous êtes...de votre rémunération
plutôt pas satisfait
plutôt satisfait
tout à fait satisfait
28%
43%
29%

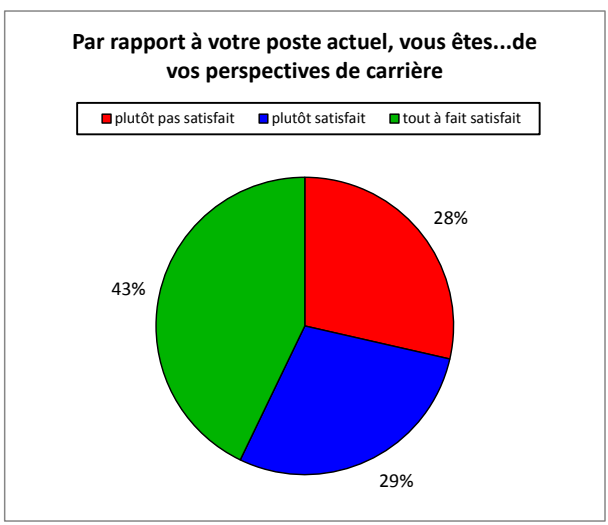
Par rapport à votre poste actuel, vous êtes...de vos perspectives de carrière
plutôt pas satisfait
plutôt satisfait
tout à fait satisfait
28%
43%
29%

► Caractéristique de l'emploi occupé **au 1er juin 2014** :

Des contrats à durée déterminée à forte majorité de statut cadre

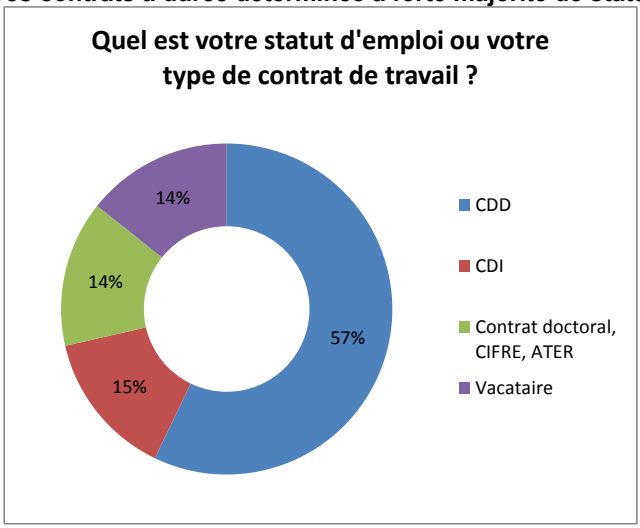

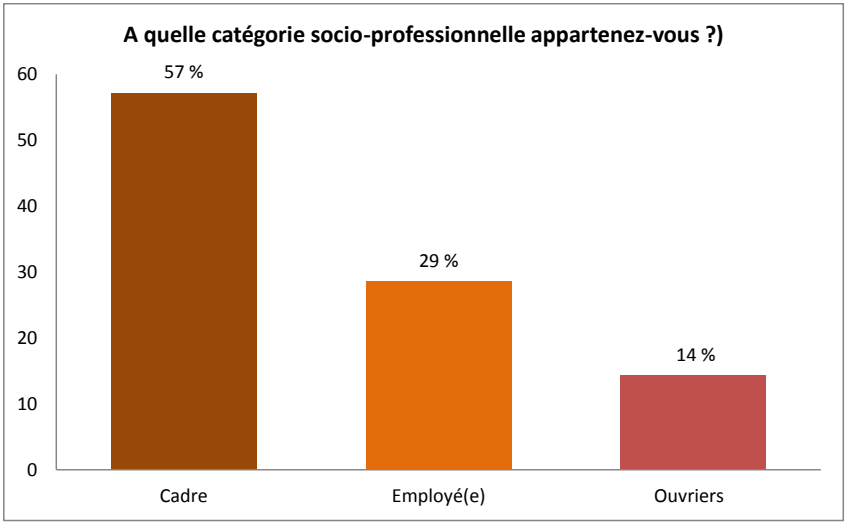

Des postes variés avec une prédominance de l'activité de recherche

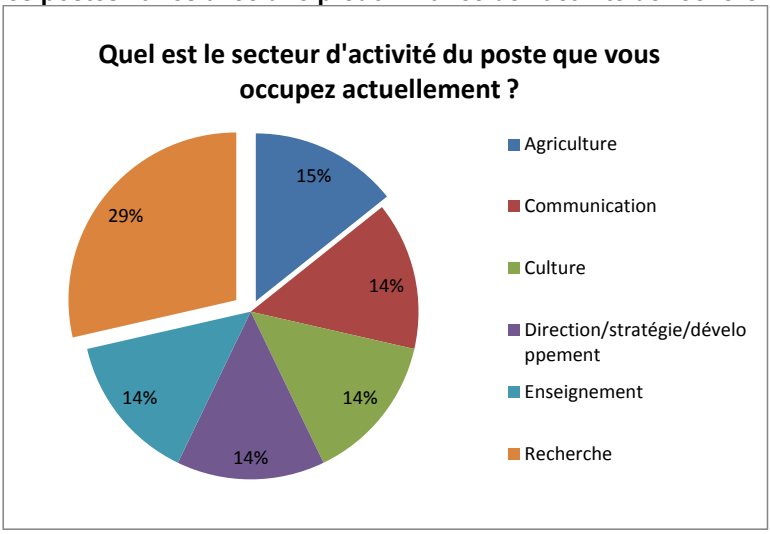

Type d'employeurs : de grandes structures à majorité publique et principalement situées en France

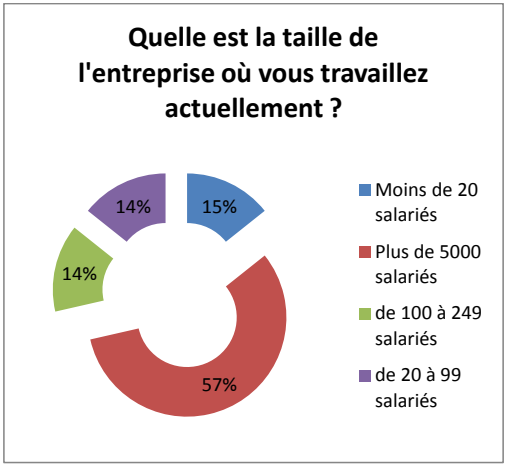

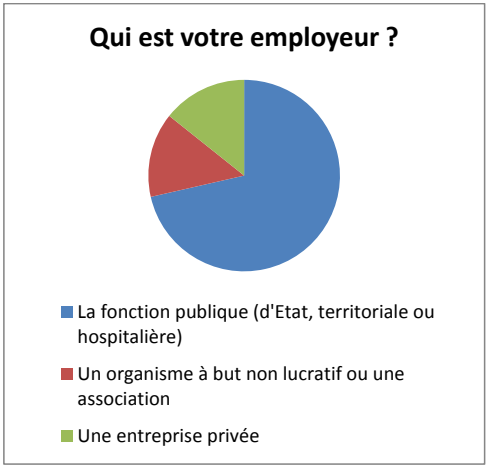
Qui est votre employeur ?
La fonction publique (d'Etat, territoriale ou hospitalière)
Un organisme à but non lucratif ou une association
Une entreprise privée

42 % des salaires supérieurs à 1500€

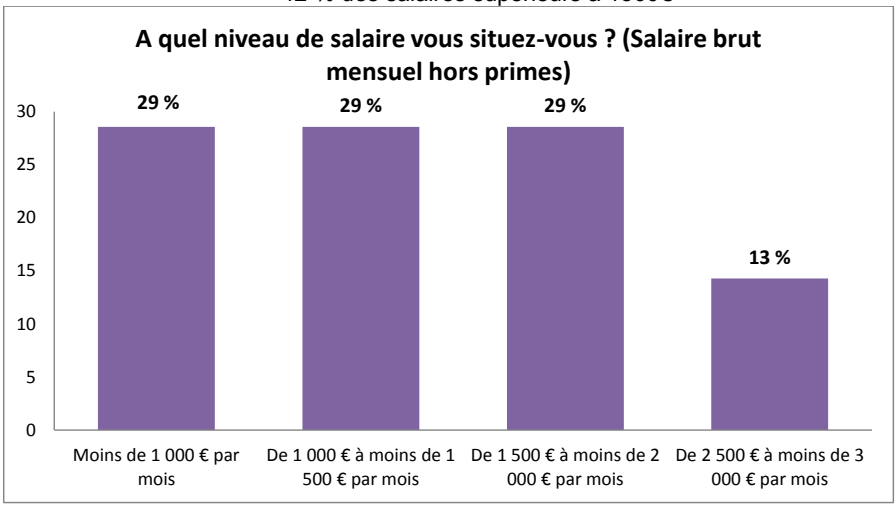
A quel niveau de salaire vous situez-vous ? (Salaire brut mensuel hors primes)
30
25
20
15
10
5
0
29 %
29 %
29 %
13 %
Moins de 1 000 € par mois
De 1 000 € à moins de 1 500 € par mois
De 1 500 € à moins de 2 000 € par mois
De 2 500 € à moins de 3 000 € par mois

84 % des répondants au questionnaire sont très ou plutôt optimistes quant à leur avenir professionnel

► Les postes occupés :

Chargée de projet
Assistant d'éducation
Chargée de communication
agent territorial
Ouvrier agricole
chercheur assistant vacataire à mi-temps
Doctorant contractuel

► Appréciations sur la formation à l'IEP :

Que pensez-vous de vos études à Sciences Po Strasbourg ?

Il a été demandé aux anciens étudiants de compléter le tableau suivant. Ceux arrivés à l'IEP en 1ère année (25 % des répondants) évaluent comme les autres uniquement leur année de master et non le reste de leur scolarité.

	Contenu des enseignements	Organisation des études	Relations avec les enseignants	Méthodes pédagogiques	Conditions matérielles de travail	Professionnalisation proposée
tout à fait satisfait	25 %	13 %	38%	25 %	25 %	25 %
plutôt satisfait	63 %	75 %	38 %	50 %	38 %	
plutôt pas satisfait	12 %	12 %	12 %	25 %	37 %	75%
pas du tout satisfait			12 %			

11. CONTACTS PRATIQUES

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Vincent Dubois, Professeur de Science Politique
vincent.dubois@misha.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS :

Secrétariat du Master :
C'est votre interlocutrice principale
Mme Fabienne HERVIEUX
fabienne.hervieux@unistra.fr
Tel : +33 0(3) 68 85 81 20
Bureau 410
Ouverture du secrétariat tous les jours de 13h30 à 17h (le bureau est fermé les mercredis après-midi)

Bureau des Stages :
Mme Sophie DOERR
Stages-iep@unistra.fr
Tel : +33 0(3) 68 85 87 69
Bureau 314
Ouverture tous les après-midi de 13h30 à 16h30

Insertion professionnelle :
Mme Laurence CARPENTIER
lcarpentier@unistra.fr
Tel : +33 0(3) 68 85 81 24
Uniquement sur rendez-vous
Bureau 313

Communication :
Mme Catherine AMY
Catherineamy@unistra.fr
Tel : +33 0(3) 68 85 80 15
Uniquement sur rendez-vous
Bureau 315

Association des anciens étudiants de l'IEP :
www.anciens-iep-strasbourg.com

Retrouvez-nous sur la Page Facebook officielle de l'IEP

Scolarité générale :
Pour les inscriptions à l'Université/IEP, pour les questions de bourses
Mme Isabelle NGUYEN
isabellenguyen@unistra.fr
Tel:+33 0(3) 68 85 83 75
Bureau 407
Ouverture de la scolarité tous les jours de 13h30 à 17h

Réservation de salles :
Après accord de M. Schirmann, Directeur de l'IEP, vous pouvez demander à réserver une salle auprès de :
M. Olivier MONIER
Olivier.monier@unistra.fr
Bureau 408

Adjointe à la Responsable administratif et financier :
Mme Corinne GERLING
Corinne.gerling@unistra.fr
Uniquement sur rendez-vous
Bureau 406

Responsable administratif et financier :
Mme Catherine HMAE
Catherine.hmae@unistra.fr
Uniquement sur rendez-vous
Bureau 404

Responsable du service des Etudes :
Mme Elsa GRANDHOMME
Elsa.grandhomme@unistra.fr
Uniquement sur rendez-vous
Bureau 411

SERVICE EXTERIEUR A L'IEP :

SFC (Service de Formation Continue)
21 rue du Maréchal Lefèbvre
67100 STRASBOURG
Tél : +33 (0)3 68 85 49 20
Courriel : sfc-contact@unistra.fr

12. SERVICES PRATIQUES

Cafétéria

Un petit creux ?
Une cafétéria vous accueille au rez-de-chaussée du bâtiment de 7h30 à 17h30 (15h30 pour le vendredi). Petite restauration, sur place ou à emporter, boissons et distributeurs.

Salle informatique

Une **salle informatique** est à votre disposition de 8h à 17h, sous réserve de l'absence de cours. Code d'accès disponible au bureau 408 sur présentation de votre carte étudiante.

Photocopies

Vous trouverez **en face de l'accueil un local ouvert en continu avec un photocopieur à disposition** (utilisable avec votre carte étudiante). Deux photocopieurs sont également disponibles à la bibliothèque au 1er étage (dont 1 copieur A3).

La Mission Handicap

Au sein du Service de la Vie Universitaire, la Mission Handicap évalue les besoins des étudiants handicapés et coordonne la mise en œuvre des aménagements nécessaires avec le SUMPS, le CROUS, les équipes pédagogiques, les référents handicap et tout autre partenaire utile.

Le rôle des référents handicap :

- Informer les étudiants handicapés
- Faire le lien avec la Mission Handicap
- Veiller à la gestion quotidienne des problèmes relatifs aux situations de handicap
- S'assurer de la mise en œuvre des aménagements demandés
- Sensibiliser les collègues

Référents à l'IEP :
Sébastien Bour - Bureau 405
Catherine Hmaé

2 sites vous accueillent

Bibliothèque IEP-IPAG
47 avenue de la Forêt Noire
67082 Strasbourg
Tel : 03 68 85 89 85

Bibliothèque des Etudes Européennes
10 rue Schiller
67081 Strasbourg
Tel : 03 68 85 82 89

Horaires

Lundi - Jeudi : 9h à 19h
Vendredi : 9h à 17h

Lundi - Vendredi : 9h à 12h30 et 13h30

Interlocuteurs

Catherine Fauquignon

Esther Marini
Caroline Saur-Ausina

Laurent Stern

Christian Mach
Chantal Defive

Domaines

- Science politique
- Administration publique
- Droit public
- Histoire des relations internationales
- Economie, fiinance, gestion
- Préparation aux concours

Europe :
- Histoire
- Institutions
- Droit communautaire

Collections

- 35 000 livres français et étrangers dont 8000 ouvrages en libre-accès et 27 000 en accès indirect (en mag-207)
- 315 DVD
- 2 700 mémoires d'étudiants, en consultations sur place et 87 accessibles en ligne
- 367 titres de périodiques dont 165 courants, en consultation sur place

- 10 000 livres français et étrangers dont 3 800 ouvrages en libre-accès
- 298 périodiques dont 110 courants en consultation sur place